

INDISCRETS

Grand Paris (1) Conflits de périmètre



La préparation de la nouvelle séance plénière de la Conférence métropolitaine, le 1^{er} octobre, ne ressemble guère à un long fleuve tranquille. Les statuts du futur syndicat mixte d'étude et de programmation (Smep) suscitent des crispations entre la région et la ville de Paris. « Nous ne voulons pas d'un truc à la main de Paris, composé

d'une quarantaine de communes », ne cache pas Mireille Ferri, vice-présidente (les Verts) de l'Ile-de-France et membre du secrétariat permanent de la Conférence métropolitaine.

Grand Paris (2) Divergences sur la représentation

Le principe d'une collectivité-une voix au sein du Smep, prôné par la ville de Paris, s'avère compliqué à mettre en œuvre. La région, désireuse de peser dans l'instance, propose la création de trois collèges: le premier constitué des communes et des intercommunalités, le deuxième des départements, le troisième de la région. Une formule qui permettrait à Paris, à la fois ville et conseil général, de siéger deux fois au sein du Smep.

Grand Paris (3) L'interco suscite des espoirs

Contrairement à la ville, la région voit d'un très bon œil les projets intercommunaux dans la zone dense, en particulier en Seine-Saint-Denis, autour de Montreuil. « La base de l'organisation territoriale ne peut pas être monocentrale. Elle doit être polycentrale », confie Mireille Ferri, qui perçoit notamment dans « la boucle nord des Hauts-de-Seine entre Colombes et Levallois » la possibilité de créer « un espace de solidarité ».

C. PIRON / ASPERCHU